

**DÉLIBÉRATION N° CB 16-08 DU 8 DÉCEMBRE 2016**  
**RELATIVE A L'APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION**  
**DU COMITE DE BASSIN SEINE-NORMANDIE DU 30 JUIN 2016**

Le Comité de bassin,

Vu

- le procès-verbal de la réunion du 30 juin 2016, qui vous a été adressé par courrier le 8 août 2016.

**DÉLIBÈRE**

**Article unique**

Le comité de bassin Seine-Normandie approuve le procès-verbal de la réunion du 30 juin 2016, sous réserve des observations ci-annexées.

**La Secrétaire  
du comité de bassin**



**Patricia BLANC**

**Le Président  
du comité de bassin**



**François SAUVADET**

## COMITÉ DE BASSIN SEINE-NORMANDIE

---

### ANNEXE A LA DÉLIBÉRATION N° CB 16-08 DU 8 DÉCEMBRE 2016

### RELATIVE A L'APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DE BASSIN SEINE-NORMANDIE DU 30 JUIN 2016

Il y a lieu de lire page 4 :

Étaient absents excusés au titre du collège « collectivités territoriales »  
M. AVERLY

M. MARCOVITCH, page 14, 4<sup>ème</sup> paragraphe :

- M. MARCOVITCH souhaite intervenir en tant que président de la commission mixte inondation. Chacun a été surpris par la date et le lieu inhabituels où se sont déroulées ces inondations. Les Grands Lacs de Seine n'ont servi à rien dans cet événement, car ils se trouvent en amont. Certains ont prétendu que la Bassée aurait pu diminuer les impacts ce qui est faux car les dégâts se sont produits principalement sur des affluents en aval de de la Bassée. Ce sont bien le Loing, l'Yerres, les Morins et une part de la Marne qui ont subi des crues exceptionnelles qui ont entraîné les inondations sur leur bassin. [...]

M. SEIMBILLE page 15, 5<sup>ème</sup> paragraphe, à partir de la 5<sup>ème</sup> ligne :

- [...] L'Entente Oise-Aisne a réalisé deux importants ouvrages. Chaque bassin de rétention représente un investissement de 8 à 10 M€, mais ces investissements permettent d'éviter des dégâts, pour l'un à hauteur de 70 M€ et pour l'autre 90 M€, ce à chaque crue qui nous amène à les mobiliser. A titre d'exemple, en janvier 2011, l'un de ces ouvrages a permis de sortir 450 maisons d'une zone qui aurait été inondée sans l'ouvrage.

dernier paragraphe :

- Monsieur SEIMBILLE estime que seules des structures à l'échelle pertinente du grand bassin versant pourront être en capacité de monter....